

Panorama du Daf Yomi



Traité de Beitzah. Daf 15

dafyomifr@gmail.com

RÉSUMÉ

RÉSUMÉ

1. Rav Achi comprend que l'on est autorisé à envoyer même des Tefilines à son ami le jour de Yom Tov.
2. La Guemara explique que faire si l'on porte des Tefilines et que Chabbat entre.
3. On ne peut pas faire cuire de Yom Tov pour Chabbat. (Cette loi est le plus applicable lorsque Yom Tov tombe le vendredi.)
4. Lorsque Yom Tov tombe le vendredi, il faut faire un Erouv Tavchiline.
5. Il n'est permis de cuisiner de Yom Tov pour Chabbat que si l'Erouv Tavchiline existe encore.

UN PEU PLUS

1. Il statut que tout ce qui est prêt à être utilisé, même un jour de semaine, peut être envoyé le Chabbat (à condition que cela n'est pas Muktzé).
2. Si l'on est dans le Beth Midrash ou à l'extérieur de sa maison, on devra couvrir les Tefilines avec sa main et courir vers sa maison (où on les enlèvera). La Guemara continue à discuter pour savoir si la personne doit aller chez elle ou se rendre à la première maison disponible. Le principal facteur déterminant est de savoir si le risque que les Tefilines soient endommagées si on les dépose à l'extérieur de sa maison.
3. Cependant, on peut cuisiner pour Yom Tov Yom Tov, et s'il y a des restes pour Chabbat, on peut les utiliser pour Chabbat.
4. L'Erouv Tavchiline permet de cuire à Yom Tov pour Chabbat. Il y a un différend quant à savoir si l'on doit avoir deux plats cuits ou un seul pour l'Erouv Tavchiline (voir 17b, où il y a une opinion selon laquelle tout le monde est d'accord que deux plats cuits sont nécessaires).
5. Même si une petite quantité de nourriture de l'Erouv Tavshlin d'origine existe encore, il est permis de cuisiner Yom Tov pour Chabbat. (Révach L'Daf)

1) Comment un Erouv Tavchiline peut-il permettre un interdit Toraique (Issour d'Oraita) ?

QUESTION: La Mishna précise que les Sages ont institué l'acte d'Erouv Tavchiline afin de permettre la cuisson Yom Tov pour Chabbat. L'interdiction de faire cuire Yom Tov pour Chabbat, cependant, est un interdit de la Torah, comme Rabah dit plus tôt (2b; "Ha'hanah d'Rabah"). Comment la promulgation rabbinique de Erouv Tavchiline peut-elle retirer le Issour d'Oraita contre la préparation des aliments Yom Tov pour Chabbat? (Tossefot 2b, DH v'Hayah)

RÉPONSES:

(A) Tossefot répondent que, bien que la Torah est interdit la cuisson Yom Tov pour Chabbat, le principe de "Ho'il" supprime cette interdiction. "Ho'il" ("puisque/attendu") indique qu'attendu que des invités peuvent arriver le jour de Yom Tov, l'hôte potentiel est autorisé à cuisiner pour eux le jour de Yom Tov, même s'ils ne viennent pas. Cela est considéré comme si l'on cuit pour Yom Tov et non pour Chabbat. (En fait, Rabah utilise le principe de "Ho'il" dans Pessa'him (46b)). Même si le Issour d'Oraita de cuisson de Yom Tov pour Chabbat ne s'applique pas en raison de "Ho'il", les Sages interdisent de peur que l'on puisse penser que l'on est autorisé à faire cuire de Yom Tov pour un jour de semaine ordinaire. La promulgation du Erouv Tavchiline supprime cette interdiction.

Toutefois, selon Tossefot, puisque l'autorisation de cuire Yom Tov pour Chabbat est à cause de "Ho'il", on ne doit pas être autorisé à cuire de Yom Tov pour Chabbat près de la fin de la journée le jour de Yom Tov lorsqu'il n'y a pas assez de temps pour les invités d'arriver et de manger la nourriture préparée. Dans un tel cas, le Issour d'Oraita subsiste et le Erouv Tavchiline ne sera pas en mesure de le permettre.

(B) Tossefot ici et dans Eruvin (38a, au nom du Ritzba) répondent que la cuisson d'un aliment qui existe déjà n'est pas appelé H'chanah et n'est pas interdite mid'Oraita. On appelle Ha'hanah seulement quand un nouveau produit est créé le jour de Yom Tov qui sera utilisé le Chabbat (comme un oeuf qui a été pondu Yom Tov). Cuisiner un aliment qui existe déjà est interdit uniquement mid'Rabanan, et donc l'Erouv Tavchiline permet.

(Ceci est cohérent avec l'interprétation de Rachi de Ha'hanah (2b). Rachi souligne à plusieurs reprises que Ha'hanah interdit à un aliment qui a été préparé b'Yedei Shamayim à Yom Tov pour Chabbat. S'il existait déjà mais a été généré par l'homme Yom Tov pour Chabbat, il n'est pas interdit en raison de Ha'hanah.)

2) Comment expérimenter Simchat Yom Tov ?

QUESTION: Rabbi Eliezer a été déçu que ses élèves quittent le Shi'our précocement à Yom Tov pour aller manger. Il a évoqué le premier groupe qui est parti comme ceux qui ont de grandes cuves préparées qu'ils doivent manger. Il a dit que le deuxième groupe a laissé des barils, le troisième groupe avait des cruches, le quatrième avait des flacons, et la cinquième des tasses (successivement des plus petits ustensiles pour de plus petites quantités de nourriture). Lorsque le sixième groupe est parti, il a dit: «Ces gens sont maudits!"

Si Rabbi Eliezer était moins contrarié par chaque groupe qui a laissé, comme l'indiquent les appellations qu'il attribuait à chacun, alors pourquoi a-t-il exprimé le plus d'indignation pour le dernier groupe et les a maudit ?

RÉPONSES:

(A) RASHI (DH Halalou) explique qu'en dehors du Bitoul Torah que le dernier groupe se fit, ils étaient également coupables de rabaisser l'honneur de la Torah en laissant le Shi'our. Jusque-là, il restait encore un nombre respectable d'élèves au Shi'our. Après le départ du sixième groupe, cependant, le nombre d'étudiants restant au Shi'our est devenue sensiblement faible.

(B) Le Aroukh (Erech "Pat") suggère une approche différente. Rabbi Eliezer est la source de l'opinion (citée plus tard dans la Guemara) que Yom Tov est un jour désigné soit exclusivement pour le propre plaisir personnel de la personne ou exclusivement pour Hashém et pour les activités spirituelles. La compréhension simple de cette déclaration est que l'on peut choisir le type d'activités à poursuivre Yom Tov et il n'est pas nécessaire de diviser le jour entre les deux activités, comme Rabbi Yehoshua maintient. Rabbi Eliezer était en colère contre ses Talmidim parce qu'ils étaient des étudiants de la Torah et pour eux, c'était une beaucoup plus grande Mitzvah de passer Yom Tov immergés dans l'apprentissage de la Torah. Quitter le Shi'ur afin de participer au repas de Yom Tov constituait un Bitoul Torah pour eux parce qu'ils avaient la possibilité de réussir à accomplir la mitsva de Simhat Yom Tov par l'étude de la Torah. Ils n'avaient pas besoin de manger pour vivre la Simchat Yom Tov.

Le Aroukh éclaire l'opinion de Rabbi Eliezer. Rabbi Eliezer a maintenu que l'on doit se concentrer sur une forme particulière de Simhat Yom Tov dans toute la mesure du possible. Par conséquent, il faut soit apprendre la Torah toute la journée ou manger et boire toute la journée. (C'est à dire, il ne faut pas réduire la taille de son repas afin de participer à des activités spirituelles telles que l'apprentissage de la Torah, et, de même, il ne faut pas diminuer le temps où l'on la Torah afin de participer à un repas de Yom Tov. Quand on termine son repas, ou son étude, il est certainement permis de s'immiscer dans d'autres activités.) On ne peut pas consacrer ce jour-là à deux activités, car on ne sera pas en mesure de faire l'un ou l'autre dans toute son étendue.

Lorsque le premier groupe de Talmidim est sorti, Rabbi Eliezer a remarqué qu'ils devaient avoir de grandes cuves prêtes et en attente pour eux. Il voulait dire qu'ils ne font rien de mal en laissant le Shi'ur si tôt afin de participer à leurs repas de Yom Tov. Ces Talmidim ont choisi de ne pas passer la journée à apprendre la Torah parce qu'ils voulaient concentrer toutes leurs énergies sur l'expérience de Simchat Yom Tov par la participation aux repas de fête. A chaque groupe qui sortait gauche, Rabbi Eliezer les jugeait favorablement et supposait que chaque groupe avait une certaine quantité à manger, et qu'ils ont quitté l'Shi'ur afin d'utiliser le temps restant à vivre Simchat Yom Tov avec la quantité de nourriture qu'ils avaient.

En revanche, lorsque le sixième groupe est parti, Rabbi Eliezer a compris qu'ils n'avaient pas suffisamment de temps pour manger une bon Se'udah pour Yom Tov parce qu'il était tard déjà, et donc ils ne connaîtraient pas Simchat Yom Tov par le repas. D'autre part, comme ils partaient du Shi'ur avant la fin, ils perdaient la Simchat Yom Tov atteinte par une immersion totale dans l'étude de la Torah. Comme ils n'avaient ni le Simchat Yom Tov du manger ni la Simchat Yom Tov de Torah, Rabbi Eliezer dit qu'ils étaient maudits. (Insights the Daf)